
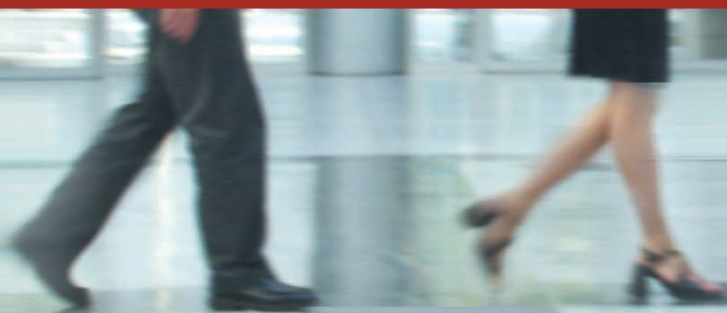


Transmettre son entreprise, ça ne s'improvise pas !



Partout en Rhône-Alpes,
les CCI offrent aux cédants et repreneurs
leur expérience de la transmission
d'entreprise et leur facilitent l'accès à
l'ensemble des professionnels.



Pour aider les chefs d'entreprise à préparer et réussir la transmission de leur entreprise, les mettre en relation avec des repreneurs et des experts de la transmission, vous pouvez compter sur l'expérience des CCI de Rhône-Alpes.

- **Evaluer** son entreprise ?
- Choisir un montage **juridique** approprié à la transmission ?
- Incidences **fiscales** des différentes formes de transmission ?
- Gérer les aspects **sociaux** ?
- Trouver un **repreneur** ?
- Apprécier sa **fiabilité** ?
- Se préparer à l'**après transmission** ?
- Organiser sa **retraite** ?

La transmission d'entreprise : enjeu individuel, enjeu collectif



Si la transmission d'entreprise est avant tout le fruit de la rencontre d'un dirigeant d'entreprise avec un autre et du partage de leur projet respectif, au niveau macro économique, elle revêt aussi un caractère d'intérêt général : celle de la pérennité du tissu industriel et commercial de notre région.

En effet, en Rhône-Alpes, au cours des 10 années à venir, plus de 42 000 entreprises représentant 329 000 emplois devraient changer de mains*.

Avec 18 382 établissements, le secteur des services est le plus impacté par les transmissions potentielles, suivi du commerce (14 755 établissements) et de l'industrie (5 712 établissements).

Cependant, c'est dans l'industrie que le plus grand nombre d'emplois sont concernés par les transmissions possibles. (Au total 134 943 emplois pour l'industrie contre 98 878 pour les services et 61 947 pour le commerce)*.

(*) Chiffres basés sur les établissements ayant leur siège en Rhône-Alpes et dont le dirigeant est âgé de plus de 55 ans, année 2003. Source CCI de Rhône-Alpes

Une opération complexe

Au moment de transmettre ce qu'il a construit et développé pendant de nombreuses années, un dirigeant d'entreprise est à la fois confronté à des questions psychologiques, juridiques, financières et fiscales et doit faire des choix stratégiques importants.

Savoir anticiper...

Pour réaliser au mieux son patrimoine et transférer ses savoir-faire, ses compétences, ses marques, sa clientèle... chaque futur cédant se doit d'anticiper cette étape primordiale de la vie de son entreprise. Plus une transmission est préparée suffisamment tôt, plus cela permet de gagner en sérénité et d'augmenter les chances de réussite du vendeur comme du repreneur.

... planifier et s'entourer

Pour bien transmettre son entreprise, se poser les bonnes questions, définir une stratégie de transmission, il est donc essentiel de bâtir un véritable plan d'action dont chaque étape devra être planifiée et mise en œuvre avec l'appui des professionnels concernés.

Bien préparer la transmission de son entreprise, c'est assurer son avenir...

Pour répondre aux attentes des chefs d'entreprise, des repreneurs et par conséquent contribuer à maintenir un tissu économique dynamique, les CCI de Rhône-Alpes mettent en œuvre dans chacun de leur territoire des actions pour faciliter la transmission d'entreprise :

Information

- Dans chaque CCI, **des conférences et tables rondes** sont organisées en partenariat avec les principaux acteurs de la transmission : experts-comptables, notaires, avocats, banques... Animées par des experts, elles permettent d'approfondir certains domaines, comme les enjeux patrimoniaux de la transmission d'entreprise, l'évaluation de l'entreprise, les nouvelles dispositions fiscales...

- Le **CD Rom "Bien préparer la transmission de son entreprise"** est aussi disponible dans toutes les CCI de Rhône-Alpes. Il fournit des informations sur les incidences juridiques et fiscales d'une transmission, sur l'évaluation de l'entreprise et sur l'importance de bien préparer sa transmission.



Mise en relation des cédants et repreneurs

- Une **base d'annonces régionale** "cession – reprise – partenariat". Accessible par internet, elle offre la possibilité de publier et de consulter en ligne des annonces de cession ou de reprise d'entreprise.



- **Transcommerce** est un dispositif spécifique pour les fonds de commerce et les entreprises du tourisme. Il propose la publication d'offres de cession validées par des professionnels de la transmission (notaires, agents immobiliers) sur un journal d'annonces et un site internet. Déjà présent dans 9 régions françaises, ce dispositif sera opérationnel en Rhône-Alpes à la rentrée 2004 sous l'égide des CCI.



Formation

Les CCI de Rhône-Alpes proposent des **modules de formation** pour les repreneurs : Comment conduire le processus d'acquisition, développer son projet de repreneur ? Comment interpréter et analyser le bilan et compte de résultat d'une entreprise à reprendre ? Mieux maîtriser la conduite de projet, l'analyse de marché, le montage d'un business plan... constituent quelques exemples de l'offre de formation des CCI.



Conseil et accompagnement individuels

Les conseillers "Transmission" des CCI sont au service des chefs d'entreprise et des repreneurs pour répondre à leurs questions, étudier la spécificité de leur projet de transmission ou de reprise, les mettre en relation avec des professionnels locaux : agents immobiliers, avocats, banquiers, experts-comptables, notaires. En 2003, ils ont notamment apporté un appui individuel à plus de 1 000 cédants ou repreneurs. Ils ont également organisé une vingtaine de conférences et réunions d'information sur la transmission qui ont rassemblé plus de 700 participants.

Offrir une porte d'entrée unique Fédérer les acteurs de la transmission

Les CCI de Rhône-Alpes, dans chacun de leur territoire, animent des dispositifs dédiés à la transmission qui associent les principaux acteurs publics et privés. De nombreuses conventions ont été signées au niveau local avec les experts-comptables, les notaires, avocats et certaines banques, ce qui permet de proposer aux cédants et repreneurs une porte d'entrée unique en matière de transmission d'entreprise.

Les conseillers transmission de votre CCI sont à votre écoute et à votre disposition.

AIN

Vincent Drapeau

Tél. 04 74 32 13 00

vdrapeau@ain.cci.fr

Bénédicte Carpentier

Tél. 04 74 32 13 00

bcarpentier@ain.cci.fr

ARDÈCHE MÉRIDIONALE

Marc Fulachier

Tél. 04 75 35 72 57

marc.fulachier@aubenas.cci.fr

DRÔME

Christian Godet

Tél. 04 75 75 87 41

conseil.entreprise@drome.cci.fr

GRENOBLE

Odile Brasseur

Tél. 04 76 28 28 31

odile.brasseur@grenoble.cci.fr

Patrick Smyl

Tél. 04 76 28 27 81

patrick.smyl@grenoble.cci.fr

HAUTE-SAVOIE

Doriane Stark

Tél. 04 50 33 72 73

dstark@haute-savoie.cci.fr

LYON

Christine Ottavy

Tél. 04 72 40 57 86

ottavy@lyon.cci.fr

Patrick Clert Girard

Tél. 04 72 40 57 07

clert@lyon.cci.fr

NORD-ARDÈCHE

Philippe Rode

Tél. 04 75 69 27 27

philippe.rode@annonay.cci.fr

NORD-ISÈRE

Henri Burtin

Tél. 04 74 31 44 27

h.burtin@nord-isere.cci.fr

Geneviève Magnin

Tél. 04 74 31 44 17

g.magnin@nord-isere.cci.fr

ROANNAIS

Emmanuelle Cizeron

e.cizeron@roanne.cci.fr

Tél. 04 77 44 54 64

Norbert Gayte

Tél. 04 77 44 54 64

n.gayte@roanne.cci.fr

SAINT-ÉTIENNE / MONTBRISON

Jacques Berlier

Tél. 04 77 43 04 52

jacques-berlier@saint-etienne.cci.fr

SAVOIE

Michel Perrier

Tél. 04 79 75 76 38

m.perrier@savoie.cci.fr

Sandra Breton

Tél. 04 79 75 76 46

commerce@savoie.cci.fr

VILLEFRANCHE ET DU BEAUJOLAIS

Monique Bouvier

Tél. 04 74 62 73 00

mbouvier@villefranche.cci.fr

Pour plus d'informations sur les actions des CCI

Pour accéder aux banques de données cession-reprise :

www.rhone-alpes.cci.fr / rubrique Transmettre son entreprise

Les CCI sont également la porte d'entrée des créateurs d'entreprise.

www.rhone-alpes.cci.fr / rubrique Créer ou reprendre une entreprise